

en bref

■ Chute « accidentelle » d'un prisonnier noir du dixième étage de l'Hôtel central de la police de Johannesburg, en Afrique du Sud. « Malheureusement ce sont des choses qui arrivent » a déclaré le ministre de la police, M. Krüger. Ben voyons !

■ Idi Amin Dada persiste avec constance dans la pantalonade sanglante, et certains témoins affirment qu'il attise, pour maintenir sa tyrannie sanglante, les différences linguistiques ou religieuses. Le racisme vient au secours de la violence. On s'étonnera tout de même que l'indignation justifiée manifestée par l'ensemble de la presse soit aussi tapageuse lorsqu'il s'agit d'Amin et si discrète lorsque l'on relate une barbarie plus sanglante encore et combien mieux organisée : celle infligée à près de trente millions d'hommes par les régimes racistes du nazi Vorster et de son féal Smith.

■ Le 29 janvier dernier, en Guyane, les autorités prennent un arrêté d'expulsion à l'égard de Salima Adjali, une jeune Algérienne. Or il se trouve qu'elle est la compagne d'un opposant influent, Alain Michel. Elle s'était vu quelque temps plus tôt, interdire le mariage avec Alain Michel, en fonction d'une loi de 1945. Ce mariage lui aurait permis d'acquiescer la nationalité française. Les accords d'Helsinki ne semblent pas s'appliquer dans les D.O.M. ! (Une pétition a été lancée pour que la situation de Salima Adjali puisse être régularisée).

■ Le tribunal de Belfort a condamné pour racisme un directeur de piscine, M. Kirazian, à 2 000 F d'amende. Il avait refusé l'entrée de son établissement à une délégation d'étudiants du Qatar, qui décidèrent alors de porter plainte.

■ Mgr Lamont, évêque catholique d'Umtali, au Zimbabwe (Rhodésie), a bénéficié d'une remise de peine afin d'être expulsé par les autorités racistes. Mgr Lamont avait été condamné à 10 ans de travaux forcés pour avoir refusé de dénoncer des patriotes engagés dans la lutte de libération (cf. dl, n° 353, p. 11). Il était devenu encore plus gênant en prison que

libre, pour un gouvernement qui s'affirme pourtant défenseur de la civilisation « chrétienne ».

■ Jusqu'à ce que M. Carter soit en passe de devenir président des U.S.A., un Noir ne pouvait pas aller prier dans la même église que lui, dans la petite ville de Plains, en Géorgie, dont le président est originaire. Sur son intervention expresse, alors que la campagne électorale battait son plein, la déségrégation de la communauté fut déclarée. Cela n'empêcha pas un diacre de cette paroisse d'affirmer : « Nous n'avons pas gagné un président pour perdre notre Eglise. L'intégration raciale, cela ne sent-il pas le communisme ? » (sic).

■ Les fidèles de la dernière synagogue d'Alger ont découvert que leur lieu de culte avait été profané, au matin du samedi 23 janvier. A la requête des autorités religieuses, une enquête a été ouverte et a permis que trois suspects soient rapidement appréhendés. L'émotion a été très vive dans la petite communauté juive d'Alger, composée principalement de personnes âgées.

■ Dans un de ses mots-croisés, la revue spécialisée « Sport cérébral » donnait Youpin, pour la définition : « juif ». Le M.R.A.P. a immédiatement écrit pour protester contre cet « abus de langage ». La revue a répondu en assurant qu'on ne l'y reprendrait pas. Dont acte. Mais elle donne comme justification le fait que le mot « youpin » se trouve dans le dictionnaire. Il est vrai que « raton », « melon » et autre « macaroni » s'y trouvent aussi !

■ Michel Sardou s'est fait mal accueillir en Belgique ? Tout en condamnant certaines méthodes qui ne font que renforcer une publicité qui n'a pas besoin de cela, il faut avouer que ce chanteur semble prendre plaisir à insulter aux sentiments démocratiques et antiracistes. Sa dernière chanson, « Le temps béni des colonies » est particulièrement répugnante. Elle fait appel aux sentiments de domination les plus bas et donne de l'Afrique une image ridicule et servile qui révolte les originaires de ce continent, et leurs amis. Notons que la chanson est assez ancienne, mais qu'à l'époque, le chanteur avait reculé devant ce qu'il faut bien appeler une provocation. Sans doute a-t-il jugé qu'avec la montée du racisme, la situation n'était plus la même et qu'il pouvait enfin laisser libre cours à ses penchants profonds.

états-unis : racisme social

Le problème du racisme s'aggrave constamment aux Etats-Unis. La question est devenue telle qu'il est désormais impossible de mener un quelconque combat social sans trouver devant soi le racisme.

En prenant pour prétexte la crise actuelle — qui semble continuer de s'aggraver malgré les déclarations officielles — les milieux dirigeants américains ont déclenché une attaque massive contre les conquêtes sociales que les travailleurs et les forces progressistes avaient arrachées depuis plusieurs années.

Deux exemples significatifs concernent l'Education Supérieure et le système hospitalier publics à New York City. Les attaques qu'ils ont subies risquent de les détruire. Le prétexte était de réaliser des économies et d'accroître leur rentabilité, mais, en fait, il s'agissait d'une offensive raciste et la résistance à cette attaque a été inefficace, justement parce que les forces qui s'y sont opposées ne se sont pas mobilisées sous la bannière de l'antiracisme.

Le système de l'Education Supérieure, par exemple, était centré à New York autour du secteur public; l'Université de la Ville de New York (C.U.N.Y.), à l'instar de l'Université de Paris, était gratuite et accueillait des centaines de milliers d'étudiants. La plupart de ceux-ci venaient de familles noires, latino-américaines, de travailleurs blancs ou des classes moyennes. Le fonctionnement de ce système représente un très important investissement que les classes dirigeantes ne semblent plus être en mesure de supporter. Elles avaient déjà commencé d'attaquer il y a 2 ou 3 ans en avançant publiquement l'argument que ces étudiants sont « noirs, latins, ouvriers ou autres qui ne sont pas aptes aux études pour des raisons génétiques ou culturelles ». Cette attaque a été victorieuse (pour le moment) grâce à cette propagande néo-fasciste qui a permis de diviser suffisamment le corps étudiant, la Faculté et la communauté nationale pour qu'on puisse décider une réduction de plus de 35 % des crédits. Cette économie, comme beaucoup d'autres (dans les domaines de la Santé ou de l'Assistance Publique), a donc été réalisée au détriment des familles noires, latino-américaines ou de travailleurs blancs modestes, grâce à des arguments racistes.

Il est devenu de plus en plus fréquent de voir les Blancs de milieu modeste en butte à des attaques étayées par des arguments auparavant uniquement employés contre les Noirs et les minorités ethniques. Déjà, en 1971, depuis Harvard, Richard Herrnstein avait élargi l'attaque en « expliquant » le bas niveau économique de tous les travailleurs par des raisons génétiques, affirmant par exemple que « la tendance à être sans emploi peut être inscrite dans les gènes d'une famille, aussi certainement que celle d'avoir une mauvaise dentition » (The Atlantic Monthly, « I.Q. » 1971). En somme, ce qui était avant une propagande raciste contre les Noirs, après avoir été étendue aux autres minorités ethniques, était appliqué aux pauvres puis aux ouvriers en général. Les théories racistes, l'expérience nous l'a appris, s'étendent aux théories sociales.

Robert PAC

■ Nos amis du C.A.R. (Committee Against Racism) ont révélé l'existence d'un véritable camp de concentration pour les immigrants « illégaux » (sans papiers) dans la zone portuaire de Brooklyn à New-York et ils ont conduit une importante manifestation pour dénoncer ce fait.

■ Le C.A.R. est également très engagé dans l'action pour la défense, pour un jugement légal, pour son financement et l'information autour du cas des « Marins » noirs du Camp Pendleton en Californie, qui ont attaqué et dispersé un meeting raciste du Ku-Klux-Klan et qui vont être jugés pour cela devant la Cour.



afrique du sud :

les forces en mouvement

Dans l'arsenal kafkaïen des lois répressives sud-africaines, une dernière venue ajoute encore à l'horreur ! Aucune poursuite judiciaire ne pourra être menée contre un policier ou un membre des forces de « l'ordre », concernant d'éventuelles « exactions » dans la répression des émeutes ou le traitement des prisonniers. Cette loi est rétroactive et applicable à partir du 16 juin 1976, le premier jour des massacres de Soweto !

La crispation des pouvoirs racistes en Afrique australe est un des signes du développement des luttes. Au Zimbabwe (Rhodésie), l'échec de la tentative de mettre fin à la colonisation britannique par la conférence de Genève, n'a pas laissé d'autre issue au Front Patriotique que l'intensification de la guerre de libération.

En Namibie, en même temps que la guerre se poursuit dans la bande de Caprivi, l'Oka-vango et l'Ovamboland, la lutte politique de la SWAPO connaît de nouvelles victoires. Plusieurs partis politiques ont décidé de rejoindre le mouvement de libération.

Devant la montée des luttes, le régime de l'apartheid menace d'intervenir massivement au Zimbabwe pour prêter main forte aux dirigeants rhodésiens contre le peuple en lutte, il renforce considérablement son potentiel militaire, avec l'aide de ses alliés, et notamment celle de la France.

Mais des signes encourageants se manifestent : l'Eglise catholique, restée discrète jusqu'à présent, a pris des positions extrêmement courageuses, au côté de ceux qui luttent pour la justice. On assiste en outre à des difficultés économiques, comme une certaine fuite des capitaux, des taux de prêts de plus en plus élevés de la part des pays comme la France. Notons que de nombreux Blancs commencent à être inquiets de la situation, et l'on note en particulier une forte émigration de juifs vers Israël.

Sur le plan international, la décision des pays indépendants voisins de considérer la libération de l'Afrique du Sud comme aussi prioritaire que celle de la Namibie et du Zimbabwe est un atout solide pour le mouvement de libération.

Le dossier qui suit fait l'historique des luttes menées en République sud-africaine, depuis le 21 mars 1960, date du massacre de Sharpeville. Il reprend le rapport d'Albert Lévy, secrétaire-général du M.R.A.P., à la deuxième session de la Commission d'enquête sur l'apartheid qui s'est tenue à Paris le 29 janvier dernier (cf. D.L. n° 355). Il est illustré par les témoignages nombreux qui ont émaillé cette journée d'information et de solidarité.



de Sharpeville à Soweto

Sharpeville, le 21 mars 1960, Soweto, le 16 juin 1976 : ces deux moments cruciaux de l'histoire de l'Afrique du Sud, témoignent de la cruauté du régime d'apartheid, mais aussi de la combativité du peuple africain opprimé.

Soweto, tout comme Sharpeville, n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein, mais une explosion résultant des tensions de plus en plus vives qui s'accroissent dans la société sud-africaine, et de l'acuité croissante des luttes menées, au dedans et au dehors, contre ce crime quotidien qu'est l'apartheid.

permanence des structures de résistance et de combat

En dépit de l'interdiction de l'A.N.C. et d'autres organisations en 1960, en dépit des procès et des prisons, des tortures et des assassinats, de l'arbitraire souverain de la police, le gouvernement raciste n'a jamais pu faire disparaître le mouvement de libération.

Au cours des procès intentés aux membres de l'A.N.C. et à ceux qui les soutiennent, il est souvent question de réseaux clandestins, de transports d'armes, de tracts et de brochures, de faux-papiers, d'entraînement militaire. On doit, certes, tenir compte de la volonté des dirigeants sud-africains d'entretenir un climat de peur, voire de panique dans la population blanche et de justifier la terreur contre la population africaine. Il reste que, sur la base de telles accusations, les condamnations se sont multipliées d'année en année, et que, dans les prisons, les détenus politiques sont de plus en plus nombreux, d'autant que s'ajoutent aux militants clandestins du mouvement de libération, les travailleurs luttant pour leurs salaires et leurs droits, les intellectuels, les étudiants les militants chrétiens — africains ou blancs — qui subissent aussi le harcèlement des forces policières.

la révolte des paysans

Après Sharpeville, en 1960-61, l'un des premiers mouvements d'envergure que les dirigeants de Pretoria ont dû affronter

fut la révolte des paysans noirs du Pondoland et du Tembuland.

Dans le cadre de la politique des Bantoustans, amorcée en 1959, les confiscations de terres africaines avaient pour objectif, entre autres, d'accroître la main-d'œuvre africaine disponible pour le travail agricole au profit des fermiers blancs, et pour les mines. Ces mesures s'accompagnaient de la mise en place de « chefs » tribaux nommés par les autorités blanches.

La résistance a été si vive que le gouvernement fut amené en décembre 1960 à proclamer dans ces régions l'état d'urgence qui dure encore aujourd'hui.

Ce mouvement, qui se solda par des centaines de morts et des milliers d'emprisonnements, s'est prolongé jusqu'en 1964. Mais aujourd'hui encore, autour des fermes blanches de toute l'Afrique du Sud, qui utilisent, outre la main-d'œuvre misérable dite « libre », des détenus mis à leur disposition par le Département des Prisons, la police et l'armée sont partout présentes pour prévenir toute velléité de protestation et d'action de la part des quelques 2 millions d'ouvriers agricoles, permanents ou saisonniers, exploités par 90 000 fermiers, soutiens principaux du Parti Nationaliste au pouvoir.

A tout moment, des affrontements peuvent se produire dans ces bastions de l'apartheid. Le 27 septembre 1975, par exemple, la presse sud-africaine annonçait que, dans Namaqualand, deux fermiers avaient été tués et plusieurs autres blessés lors de l'attaque d'un groupe d'Africains armés.

les luttes dans les mines et l'industrie

La situation de l'emploi dans les mines peut se résumer en quatre chiffres : sur 735 000 salariés, 641 000 sont Africains. Or, cette masse de 87 % des travailleurs ne perçoivent que 34 % du montant total des salaires.

Au terme annuel de leur contrat, ces travailleurs doivent retourner obligatoirement dans leur Bantoustan pour être réembauchés. Pour comprendre leur situation, il faut savoir aussi que les mines sud-africaines sont les plus meurtrières du monde, avec 19 000 morts dont 93 % de Noirs, entre 1936 et 1966, et dans les années 1971-73, un mort blanc et 15 morts noirs par semaine.

Dans les villes, où la main-d'œuvre africaine est reléguée dans les « townships » comme Soweto, les Africains perçoivent, en moyenne, 5 fois moins que les Blancs dans les emplois de l'industrie, de la construction, des transports...

Les Noirs n'ayant le droit ni de se syndiquer, ni de faire grève, toute action de leur part pour se défendre et améliorer

droit et liberté n° 356 mars 1977

leur situation revêt inévitablement la forme d'un conflit dangereux, aussitôt réprimé avec violence par l'Etat.

Il n'empêche que les grèves des travailleurs noirs sont fréquentes en Afrique du Sud. En 1974, un député a pu dire que ce pays détenait « le record des grèves du continent africain pour les deux dernières années ».

Pour s'en tenir à la période récente, voici quelques données :

En 1972, 80 conflits du travail et 22 grèves concernant 3 374 Africains, dont 447 ont été arrêtés. A cela doivent être ajoutées les grandes grèves qui ont paralysé l'économie de la Namibie occupée par Pretoria.

En 1973, officiellement, 246 grèves. Dans la seule ville de Durban, 67 000 Africains ont fait grève, en février.

Le 11 septembre, c'est le massacre des mineurs de Carletonville : 11 morts et 25 blessés.

En 1974, officiellement, 374 grèves concernant 57 766 travailleurs : 58 morts et des centaines de blessés dans les mines, ainsi que 12 000 annulations de contrats.

En 1975, 84 morts et 500 blessés par suite de la répression dans les mines d'or.

les étudiants contre l'oppression

Alors qu'ils représentent 80 % de la population totale, les Noirs d'Afrique du Sud, qui reçoivent, tout au long de la scolarité, une éducation au rabais, ne comptent en 1974 que 7 845 étudiants fré-

Zola Zembe :

organiser la classe ouvrière noire : un crime

Intervention de Zola Zembé, représentant en exil du SACTU (Congrès des Syndicats sud-africains) extraits.

Les syndicats pour les Noirs ne sont pas reconnus en Afrique du Sud. Ils n'ont pas le droit de négocier avec les patrons et sont sans cesse victimes de la répression.../ Tous les dirigeants authentiques du mouvement syndical noir ont été assignés à résidence ou emprisonnés.../ Ces camarades ont commis le crime d'organiser la classe ouvrière noire. C'est un délit de dire aux gens de s'organiser face à leurs patrons, un délit si vous êtes noir, évidemment.

En ce qui concerne le S.A.C.T.U. (congrès des syndicats d'Afrique du Sud), il faut savoir que ce syndicat a été créé en 1954 parce que les travailleurs noirs étaient rejetés par leurs collègues blancs à la suite d'un chantage du gouvernement qui les menaçait d'interdire leurs syndicats s'ils continuaient à y accepter les Noirs. Mais au fond, pour les capitalistes, la couleur de peau des ouvriers n'a guère d'intérêt. L'important, ce sont les fabuleux profits que leur permet une main-d'œuvre à bon marché; et pourvu que les ouvriers soient mal payés, peu leur importe qu'ils soient verts, jaunes, blancs ou noirs.

Notre politique est non raciale, c'est pourquoi nous avons aussi quelques adhérents blancs, mais évidemment, dans l'état actuel des choses, il est impossible que la masse des travailleurs blancs nous rejoignent. /.../

Voici quelques-unes des lois sud-africaines qui régissent la vie des travailleurs noirs. Ainsi, certains emplois sont réservés aux Blancs. La loi interdit de former des Noirs dans certaines branches.

Il n'y a pas d'apprentissage pour les Noirs dans les usines... et même ceux qui exercent un travail qualifié doivent le faire clandestinement et illégalement. Ainsi, lorsqu'un inspecteur du travail arrive dans l'usine, ces travailleurs doivent aller se cacher dans les toilettes pour ne pas être vus.

La loi « maîtres-serviteurs » fait du Noir un semi-esclave par rapport à son patron. S'il ne peut venir, un jour, à son travail parce que son enfant est malade, il est considéré comme ayant commis un délit puni par la loi. On pourrait citer ces lois jusqu'à s'en fatiguer, tellement elles sont nombreuses. /.../

Nous savons que les travailleurs français sont internationalistes. Ils l'ont montré durant la guerre d'Algérie et durant celle du Viêt-Nam, mais ils ne connaissent pas encore la lutte des travailleurs sud-africains et c'est notre devoir à tous de les leur faire connaître. Les capitalistes, eux, sont internationalistes à leur manière, c'est à cet internationalisme que les travailleurs doivent répondre par le leur. Le patronat français cherche à s'implanter en Afrique du Sud où la classe ouvrière n'est pas organisée, et c'est aussi une des causes du chômage en France. Aussi, si nous vous invitons à agir, c'est autant dans votre intérêt que dans le nôtre.

Je vous invite à demander à des membres du S.A.C.T.U. de venir dans vos entreprises afin que nous puissions vous apporter notre aide dans le développement de l'internationalisme des travailleurs français sur ce point.

Zola Zembe : Représentant en exil du S.A.C.T.U. (Congrès des Syndicats sud-africains).

Dlamini Nkosazana :

non à l'éducation bantoue !

L'éducation « bantoue » est raciste dans sa forme, elle est capitaliste dans son essence. En 1924, des programmes d'éducation primaire séparés ont été mis en place. Et cette situation s'est intensifiée avec la venue au pouvoir du Parti Nationaliste. En 1954, on a imposé une éducation « bantoue » dans toutes les écoles. Puis, en 1961, il y a eu la loi sur l'éducation séparée dans les universités, et à ce propos, la doctrine gouvernementale fut très clairement exprimée par un représentant du Parti Nationaliste, M. Leroux : « Nous ne devons pas donner une éducation aux indigènes parce que, sans cela, nous aurons toute une masse de personnes éduquées à un niveau universitaire, parmi les Européens et les Non-Européens; et alors, qui accomplira le travail manuel dans notre pays ? »...

Cette éducation vise à équiper la population noire d'un savoir écrit et oral minimum qui lui permette de servir son maître blanc et de faire face aux besoins économiques qui se présentent à elle. Elle a aussi pour but de développer le tribalisme, qui est pourtant en train de s'effondrer, et de forcer les Africains à penser conformément à la politique tribaliste du régime, et à rendre ainsi plus facile la domination blanche... Il s'agit en fait, pour le régime raciste, d'asseoir par sa politique d'éducation, la domination politique et la surexploitation de la population noire en tant que race par la classe dominante blanche...

Lorsque les premières manifestations d'étudiants et d'élèves se sont engagées, en juin dernier, il y avait de nombreux enfants, certains très jeunes, certains n'avaient pas huit ans, et la police sud-africaine n'a pas hésité à les massacrer brutalement. Ce n'était pas un coup d'essai pour la police. Le gouvernement a toujours réprimé brutalement la population africaine, dès qu'elle montrait le moindre signe de résistance. Mais ce qui est décisif, c'est que le peuple ne s'est pas mis à gémir, mais qu'il a mis tout en œuvre pour organiser la lutte; et cet esprit s'est étendu de Soweto à l'ensemble du pays, des étudiants aux travailleurs et à l'ensemble du peuple, des Africains aux Asiatiques et aux Métis. On a pu voir alors que le peuple sud-africain était uni pour combattre l'ennemi commun. Et le régime a clairement manifesté qu'il ne pouvait dominer notre pays que par la violence ouverte.

Des jeunes gens sont morts par centaines. Dans les prisons sud-africaines transformées en chambres de torture, étudiants, travailleurs, syndicalistes, militants de l'Institut Chrétien ont été enfermés. On a arrêté des journalistes pour cacher les crimes dont ils avaient été les témoins. On a fermé les écoles, les universités. Les rassemblements publics ont été interdits, on a tiré sur les gens qui suivaient des enterrements. Peut-on trouver une meilleure image de notre situation que la barbarie nazie ? ...

Voilà maintenant que la France est prête à donner les moyens de l'arme nucléaire à ce monstre déjà dangereux. Je fais appel à tous les gens qui aiment la paix pour qu'ils condamnent et qu'ils isolent l'Afrique du Sud. Dans le même mouvement, ils doivent condamner tous les pays qui apportent leur soutien au régime d'apartheid. Je fais appel à tous pour que vous appuyiez le mouvement de libération, car c'est le seul moyen de renverser le régime sud-africain. Soutenez les militants étudiants, et l'African National Congress qui nous soutient car c'est le peuple tout entier qui se libérera. Je vous remercie tous.

Dlamini Nkosazana : Vice-Présidente de la S.A.S.O. (Organisation sud-africaine des étudiants) et dirigeante du Conseil représentatif des Etudiants de Soweto.